

**Conditions d'accès au Master première année mention FLE parcours
*Apprentissage/Didactique du FLE***

Les dossiers de candidatures sont à constituer pour

- les étudiants titulaires d'un diplôme français de Licence mentions Sciences du Langage, Lettres ou Langues, Littératures, Civilisations étrangères et régionales (nouvelles nomenclatures).
Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger de Licence en Sciences Humaines ou Lettres.
Ces étudiants devront être titulaires d'une formation spécifique en Didactique du Français Langue Etrangère (Option FLE, DU FLE, selon dénomination de chaque université).
- les diplômés de licences autres que celles susmentionnées sont invités à soumettre des dossiers de validation des acquis : VES (Validation des Etudes Supérieures effectuées en France ou à l'étranger (décret du 16 avril 2002)), validation d'acquis de l'expérience (VA 85 (décret du 23 août 1985) et VAE (décret du 26 avril 2002)).

Le dossier de candidature est à déposer au secrétariat à partir de mai jusqu'au 10 juillet avec les pièces suivantes :

- une lettre de motivation manuscrite
- un CV
- un relevé de situation universitaire et la copie des diplômes obtenus faisant mention explicitement d'une formation en FLE au niveau Licence
- certification du niveau C1 minimum (de préférence DALF) pour les non natifs français

Attention : la formation est proposée uniquement en présentiel avec présence obligatoire